



## Comptes de l'exercice 2021

### Unification des pratiques liées aux validations des changements de statuts des fondations municipales

Préavis N° 2022 / 11

Lausanne, le 28 avril 2022

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

#### 1. Résumé

Les comptes 2021 de la Ville de Lausanne présentent un déficit de CHF 11.4 millions, en amélioration de CHF 74.5 millions par rapport au budget. Les comptes ont été une nouvelle fois impactés par la crise sanitaire à hauteur de près de CHF 26 millions. En effet, la Municipalité a continué à déployer des mesures de soutien auprès des actrices et acteurs économiques, culturels et sportifs, fortement touchés par la crise, et de la population. Elle a également mis en œuvre des mesures pour répondre aux enjeux du Plan climat notamment dans l'assainissement des bâtiments scolaires et la mobilité.

La crise sanitaire a fortement marqué l'année 2021. Elle a sans surprise impacté les comptes de la Ville qui affichent, comme lors de l'exercice 2020, un déficit modéré. Ce dernier s'explique notamment par les mesures de soutien mises en œuvre par la Municipalité pour contrer les effets de la pandémie. Il s'agit notamment de mesures permettant de soutenir, également dans la phase post-Covid, les actrices et acteurs victimes de la crise économique (CHF 7.5 millions), des gratuités par exemple au niveau des terrasses, manifestations et commerces (CHF 2.7 millions), de la gratuité des baux des commerces et des restaurants et la renonciation à la perception des loyers DDP (CHF 2 millions) ou encore de la couverture du déficit des entreprises de transport (CHF 3 millions). Les autres impacts concernent principalement des pertes de revenus liées aux amendes (CHF 5.4 millions), au stationnement (CHF 2.6 millions) et à la baisse de l'impôt sur les divertissements (CHF 2.6 millions) liées aux différentes mesures de restrictions découlant de la crise sanitaire.

Dans la ligne des exercices passés, l'évolution des charges de fonctionnement, de +CHF 33.3 millions (+1.9%) et de +CHF 25.5 millions (+1.4%) hors effets COVID, est maîtrisée par rapport aux comptes 2020. Cet accroissement s'explique essentiellement par l'augmentation des charges liées à la péréquation (CHF 10 millions) et à la prise en charge des coûts en lien avec les entreprises de transport (+CHF 5 millions).

La progression des revenus de fonctionnement est quant à elle positive de 2.1% (1.9% hors effets COVID), notamment en raison de la bonne tenue des recettes fiscales, globalement en amélioration de CHF 29 millions par rapport aux comptes 2020. Cela est principalement dû à l'imposition sur la fortune (CHF 10.1 millions), sur les successions et les donations (CHF 9.9 millions) et sur le revenu (CHF 3.6 millions). Cette évolution positive est logiquement atténuée par une réduction des retours péréquatifs à hauteur de CHF 23 millions.

En 2021, et malgré la pandémie, la Ville de Lausanne a pu maintenir un haut niveau d'investissements permettant de soutenir le tissu économique (CHF 163.6 millions). Parmi les grands projets, il y a eu la rénovation du théâtre de Beaulieu (CHF 23 millions) ou encore l'assainissement énergétique ainsi que la création de classes dans les collèges de

Béthusy, du Belvédère, de St-Roch, d'Eglantine et dans le complexe scolaire des Fiches (CHF 23 millions).

D'autre part, près de CHF 50 millions ont été consacrés à l'entretien et au développement des réseaux (eau, énergie, et parcs), CHF 8.5 millions au projet Métamorphose, CHF 4.5 millions en lien avec la mobilité et CHF 11.1 millions pour la rénovation du théâtre de Vidy et du Capitole.

Sur le modèle des deux précédentes législatures, l'ensemble des importantes dépenses d'investissements réalisées cette année ont pu être intégralement autofinancées par l'intermédiaire des liquidités de la Ville. Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité constate avec satisfaction que la dette bancaire et la dette nette sont restées stables en tendance baissière.

Depuis 2012, la dette nette par habitant a diminué de 14%, pour atteindre CHF 14'169 par habitant en 2021. Ceci alors même que de nombreuses prestations ont été renforcées et nouvellement introduites par la Municipalité dans les domaines les plus variés (petite enfance, sécurité, mobilité, accueil et hébergement des personnes précarisées, sport, climat, culture,...) et que plus de CHF 700 millions ont été injectés dans l'économie durant la législature, par l'intermédiaire des investissements réalisés par la Ville. Compte tenu des importants enjeux notamment en lien avec la transition énergétique, un niveau encore plus élevé d'investissements est attendu pour la législature 2021-2026 (CHF 1.12 milliards) afin d'assurer le déploiement de nombreuses mesures pour répondre aux enjeux du Plan climat : assainissement des bâtiments, mobilité, développement du chauffage à distance ou encore les objectifs canopée.

Alors que la crise sanitaire s'estompe peu à peu, le monde fait face à la guerre en Ukraine. Tout cela se produit sur fond d'une crise encore plus profonde, le réchauffement climatique. Les défis sont de taille. La Municipalité doit maintenir le cap en matière de gestion des finances publiques tout en gérant les incertitudes liées à la situation géopolitique actuelle et en relevant les défis liés aux changements climatiques. Lausanne doit donc se préparer à l'avenir tout en restant une ville où il fait bon vivre aujourd'hui pour les lausannoises et lausannois.

En outre, la Municipalité propose également par l'intermédiaire du présent préavis, d'unifier les pratiques en termes de changement des statuts des institutions culturelles subventionnées. En effet, conformément aux statuts des fondations dites municipales qui régissent les institutions culturelles subventionnées par la Ville de Lausanne, les changements de statuts doivent actuellement être validés soit par la Municipalité, soit par le Conseil communal. La Municipalité de Lausanne propose dès lors d'unifier ces pratiques et que tous les changements incombent désormais à la Municipalité.

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes de 2021 :

### Compte administratif

(Comptes de fonctionnement et investissement du patrimoine administratif)

Comptes 2020	BUDGET 2021 (y c. crédits suppl.)		Comptes 2021	ECARTS
CHF	CHF		CHF	CHF
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
1'780'002'978	1'857'067'200	Total des charges	1'833'065'245.56	-24'001'954
1'764'996'341	1'771'122'400	Total des revenus	1'821'616'734.64	50'494'335
-15'006'637	-85'944'800	<b>Excédent de charges (-) ou de revenus (+)</b>	<b>-11'448'510.92</b>	74'496'289
123'361'244	141'949'600	Amortissements	126'597'002.48	-15'352'598
33'092'921	-23'740'800	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	33'146'811.19	56'887'611
141'447'528	32'264'000	<b>Autofinancement du compte de fonctionnement</b>	<b>148'295'302.75</b>	116'031'303
-110'199'952	-178'302'000	Investissements nets	-137'838'388.94	40'463'611
31'247'576	-146'038'000	<b>Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement du compte de fonctionnement</b>	<b>10'456'913.81</b>	156'494'914

<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>				
141'559'111	231'644'000	Total des dépenses	163'649'849.22	-67'994'151
31'359'159	53'342'000	Total des recettes	25'811'460.28	-27'530'540
110'199'952	178'302'000	<b>Investissements nets</b>	<b>137'838'388.94</b>	

## 2. Objet du préavis

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2021.

## 3. Table des matières

1. Résumé .....	1
2. Objet du préavis .....	3
3. Table des matières .....	3
4. Impacts financiers du COVID-19 sur les comptes 2021 .....	4
5. Comptes de l'exercice 2021 .....	5
5.1 Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 .....	5
5.1.1 Compte de fonctionnement .....	5
5.1.2 Comptes des investissements du patrimoine administratif .....	18
5.1.3 Plafond d'endettement .....	20
5.1.4 Bilan général .....	20
6. Unification des pratiques liées aux validations des changements de statuts des fondations municipales .....	23
6.1 Préambule .....	23
6.2 Validation de la modification des statuts .....	23

6.2.1	Mentions dans les statuts des fondations .....	23
6.2.2	Eléments susceptibles d'être modifiés.....	24
7.	Impact sur le développement durable .....	24
8.	Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.....	24
9.	Conclusions .....	24

#### 4. Impacts financiers du COVID-19 sur les comptes 2021

Avant de procéder à une analyse détaillée sur les écarts par rapport au budget, il convient de faire un point sur les impacts financiers en lien avec la crise du COVID-19. En effet, cette dernière a impliqué des coûts supplémentaires de l'ordre de CHF 26 millions pour la Ville en 2021, suite à la mise en place de mesures volontaristes de la Municipalité afin de soutenir l'économie, les entités subventionnées ainsi que la population (voir annexe « Principaux impacts COVID 2021 » pour plus de détails).

En effet, la crise sanitaire a fortement marqué l'année 2021. Elle a sans surprise impacté les comptes de la Ville qui affichent, comme lors de l'exercice 2020, un déficit modéré à mettre en lien avec les différentes mesures mises en œuvre par la Municipalité afin de contrer les effets de la pandémie. Il s'agit notamment de mesures permettant de soutenir, également dans la phase post-Covid, les actrices et acteurs victimes de la crise économique (CHF 7.5 millions), des gratuités notamment au niveau des terrasses, manifestations et commerces (CHF 2.7 millions), de la gratuité des baux des commerces et des restaurants et la renonciation à la perception des loyers DDP (CHF 2 millions) ou encore de la couverture du déficit des entreprises de transport (CHF 3 millions). Les autres impacts concernent principalement des pertes de revenus liés aux amendes et au stationnement (CHF 8 millions) et à la baisse de l'impôt sur les divertissements (CHF 2.6 millions).

En résumé, le montant de CHF 25.5 millions nets d'impacts COVID sur l'année 2021 peut se résumer par le tableau suivant :

Impacts	CHF (millions)
Mesures de soutien	18.3
Baisse des revenus	14.9
Augmentation des charges en lien avec le COVID-19	4.8
Non dépenses sur les charges	-12.5
<b>Total impacts COVID-19</b>	<b>25.5</b>

En conclusion, sans les effets de la pandémie, le résultat 2021 aurait affiché un bénéfice de l'ordre de CHF 14 millions.

## 5. Comptes de l'exercice 2021

### 5.1 Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2021

#### 5.1.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges (-) ou des revenus (+)
Budget initial	1'850'132'400.00	1'768'908'400.00	-81'224'000.00
Crédits supplémentaires	6'934'800.00	2'214'000.00	-4'720'800.00
Budget final	1'857'067'200.00	1'771'122'400.00	-85'944'800.00
Comptes 2021	1'833'065'245.56	1'821'616'734.64	-11'448'510.92
Ecart	-24'001'954.44	50'494'334.64	74'496'289.08
	-1.29%	2.85%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2021 s'établit comme suit :

Résultat par catégorie	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
<b>3 Charges</b>	<b>1'780'002'978</b>	<b>1'857'067'200</b>	<b>1'833'065'246</b>	<b>-24'001'954</b>	<b>-1.29</b>
30 Charges de personnel	592'185'371	613'530'900	593'579'296	-19'951'604	-3.25
31 Biens, services et marchandises	430'038'203	464'445'900	459'207'367	-5'238'533	-1.13
32 Intérêts passifs	46'207'509	42'540'000	39'981'945	-2'558'055	-6.01
33 Amortissements	144'292'374	163'736'600	144'749'985	-18'986'615	-11.60
35 Dédommagements à des collectivités publiques	292'949'835	309'614'100	308'635'887	-978'213	-0.32
36 Subventions accordées	119'774'277	127'443'800	121'264'782	-6'179'018	-4.85
38 Attributions aux réserves	53'324'492	25'519'800	56'812'835	31'293'035	122.62
39 Imputations internes	101'230'917	110'236'100	108'833'150	-1'402'950	-1.27
<b>4 Revenus</b>	<b>1'764'996'341</b>	<b>1'771'122'400</b>	<b>1'821'616'735</b>	<b>50'494'335</b>	<b>2.85</b>
40 Impôts	540'802'910	496'800'000	569'999'596	73'199'596	14.73
41 Patentes, concessions	2'384'784	3'295'000	2'178'087	-1'116'913	-33.90
42 Revenus des biens	104'818'125	116'321'900	118'069'167	1'747'267	1.50
43 Taxes, ventes et prestations facturées	641'115'990	650'034'600	663'236'239	13'201'639	2.03
44 Part à des recettes sans affectation	12'773'118	7'000'000	12'379'655	5'379'655	76.85
45 Dédommagements de collectivités publiques	336'945'387	333'971'900	318'432'251	-15'539'649	-4.65
46 Subventions acquises	4'693'541	4'202'300	4'822'566	620'266	14.76
48 Prélèvements sur les réserves	20'231'570	49'260'600	23'666'024	-25'594'576	-51.96
49 Imputations internes	101'230'917	110'236'100	108'833'150	-1'402'950	-1.27
<b>RESULTAT</b>					
<b>Excédent de charges (-) ou de revenus (+)</b>	<b>-15'006'637</b>	<b>-85'944'800</b>	<b>-11'448'511</b>	<b>74'496'289</b>	

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

### 3 CHARGES

#### 30 Charges de personnel

**-CHF 20.0 millions ou -3.3%**

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	38'603'238.29	37'845'800	36'099'065.08	-1'746'734.92	-4.6
Sécurité et économie	163'116'920.76	172'544'800	160'970'611.09	-11'574'188.91	-6.7
Sports et cohésion sociale	68'644'021.99	75'561'000	70'313'908.28	-5'247'091.72	-6.9
Logement, environnement et architecture	71'127'106.84	72'625'700	70'900'238.00	-1'725'462.00	-2.4
Enfance, jeunesse et quartiers	103'576'531.24	109'889'800	108'510'146.61	-1'379'653.39	-1.3
Finances et mobilité	78'669'679.01	87'990'200	78'560'749.79	-9'429'450.21	-10.7
Services industriels	68'447'873.12	73'373'600	68'224'576.66	-5'149'023.34	-7.0
Sous-total	592'185'371.25	629'830'900	593'579'295.51	-36'251'604.49	-5.8
Correctif de la masse salariale	0.00	-16'300'000	0.00	16'300'000.00	-100.0
<b>Total</b>	<b>592'185'371.25</b>	<b>613'530'900</b>	<b>593'579'295.51</b>	<b>-19'951'604.49</b>	<b>-3.3</b>

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales anticipées d'un montant de CHF 16.3 millions ont été pleinement réalisées puisque l'on enregistre une économie supplémentaire de CHF 20 millions dont CHF 7 millions sont imputés à la crise du COVID et CHF 8.3 millions en lien avec les SIL et le Service de l'eau.

#### 31 Biens, services et marchandises

**-CHF 5.2 millions ou -1.1%**

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	12'548'773.81	16'362'900	13'034'066.38	-3'328'833.62	-20.3
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles	142'779'974.89	121'998'400	156'974'184.19	34'975'784.19	28.7
Marchandises	15'561'957.49	17'648'800	16'274'127.75	-1'374'672.25	-7.8
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	35'419'459.46	43'132'900	38'206'253.37	-4'926'646.63	-11.4
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	46'572'226.01	49'635'900	47'540'990.53	-2'094'909.47	-4.2
Honoraires et prestations de services	128'755'050.22	151'501'650	132'876'303.20	-18'625'346.80	-12.3
Autres dépenses en biens, services et marchandises	48'400'761.57	64'165'350	54'301'441.16	-9'863'908.84	-15.4
<b>Total</b>	<b>430'038'203.45</b>	<b>464'445'900</b>	<b>459'207'366.58</b>	<b>-5'238'533.42</b>	<b>-1.1</b>

Hors les achats d'énergie aux SIL (+CHF 35.8 millions, à mettre en relation avec les ventes d'énergie en augmentation constatées au poste 43), la diminution constatée sous ce poste est de - CHF 41 millions. Cette baisse résulte d'une multitude d'économies de charges réalisées dans tous les services de l'administration et des impacts de la crise du COVID-19 (-CHF 5.7 millions).

Au Service de l'économie, une attribution de CHF 2 millions a été affectée au nouveau Fonds communal de la Ville de Lausanne pour le soutien des acteurs économiques victimes de la crise économique induite par le coronavirus dont la dotation au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 6 millions.

Les principaux écarts pouvant être relevés sont les suivants :

(en millions de CHF)

– Service de l'eau – Traitement des eaux usées – Prestations de EPURA S.A.	-3.7
– Service de l'eau – Autres prestations de tiers	-1.9
– Service de l'eau – Entretien des biens immobiliers et réseaux	-1.4
– Service de la propreté urbaine – Honoraires et prestations de services	-1.8
– Achats d'énergie hors SIL	-0.8
– SIL – Achats d'objets mobiliers et d'installations	-1.9
– SIL – entretien d'objets mobiliers et d'installations	-3.3
– SIL – Autres prestation de tiers	-5.4
– SIL – Impôts, taxes et frais divers	-8.5

### 32 Intérêts passifs

**-CHF 2.6 millions ou -6.0%**

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	46'197'915.86	42'500'000	39'934'096.92	-2'565'903.08	-6.0
Autres intérêts passifs	9'592.67	40'000	47'848.15	7'848.15	19.6
<b>Total</b>	<b>46'207'508.53</b>	<b>42'540'000</b>	<b>39'981'945.07</b>	<b>-2'558'054.93</b>	<b>-6.0</b>

Un autofinancement supérieur à celui budgétisé et des taux d'intérêts toujours très bas ont permis de réaliser cette économie. Par rapport aux comptes 2020, la charge d'intérêts diminue de CHF 6.3 millions.

### 33 Amortissements

**-CHF 19.0 millions ou -11.6%**

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	6'854'187.44	9'000'000	7'446'520.76	-1'553'479.24	-17.3
Autres pertes, défalcons et moins-values	7'589'882.91	8'237'200	7'841'579.14	-395'620.86	-4.8
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	86'105'095.65	95'811'800	89'992'337.56	-5'819'462.44	-6.1
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	37'256'148.06	46'137'800	36'604'664.92	-9'533'135.08	-20.7
Amortissements du patrimoine financier	6'487'059.91	4'549'800	2'864'882.27	-1'684'917.73	-37.0
<b>Total</b>	<b>144'292'373.97</b>	<b>163'736'600</b>	<b>144'749'984.65</b>	<b>-18'986'615.35</b>	<b>-11.6</b>

Les défalcons d'impôts (chiffre communiqué par l'Administration cantonale des impôts (ACI)) ont été moins importantes que prévu (-CHF 1.6 million). Les autres pertes, défalcons et moins-values (nature 330) sont restées globalement en dessous du budget de CHF 0.4 million et résulte au Corps de police, d'une baisse des défalcons de CHF 1.3 million en lien avec la diminution des amendes et, au Service des finances à une augmentation de la provision pour risques juridiques non assurés de CHF 1.1 million et d'une diminution des défalcons au Contentieux de CHF 0.3 million.

Concernant les amortissements du patrimoine administratif (-CHF 15.4 millions), la diminution est essentiellement expliquée par les SIL (-CHF 9.5 millions) compte tenu

principalement de l'amortissement de CHF 7.5 millions prévu dans le cadre du projet Axes Forts qui n'a pas été réalisé suite au retard pris par le projet; une réduction de revenus d'un montant identique est constaté sous le poste 42 correspondant à sa refacturation. En outre, s'agissant de la bourse communale, l'écart s'explique principalement par un amortissement budgété mais non comptabilisé de CHF 1.2 million lié à la restructuration de Beaulieu et à un amortissement budgété mais non réalisé de CHF 1.7 million inhérent au compte d'attente relatif au Plaines-du-Loup (PPA 1).

Quant à la diminution des amortissements du patrimoine financier (PF) de CHF 1.7 million, celle-ci s'explique par plusieurs mouvements : au Service du logement et des gérances, par des reports de travaux en lien avec le crédit d'assainissement énergétique et à la rénovation des bâtiments du PF 1<sup>re</sup> étape (rapport-préavis N° 2015/50) (-CHF 3.6 millions) (amortissements en fonction des dépenses réelles) ; cette diminution est compensée par un prélèvement moindre d'un montant identique dans le Fonds de rénovation d'immeubles (voir également sous le poste 48). Aux SIL, l'augmentation de CHF 1.9 million est liée au transfert de l'ouvrage de Lavey du patrimoine administratif au patrimoine financier.

### 35 Dédommagements à des collectivités publiques -CHF 1.0 millions ou -0.3%

	Comptes	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2020	2021	2021	B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	117'523'632.00	114'700'000	123'720'974.00	9'020'974.00	7.9
Participation à la cohésion sociale	105'544'187.00	115'000'000	108'900'350.00	-6'099'650.00	-5.3
Participation à des entreprises de transports	58'165'190.77	67'625'300	63'875'281.70	-3'750'018.30	-5.5
Réforme policière	7'043'443.00	7'600'000	7'512'875.00	-87'125.00	-1.1
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'596'872.39	2'500'000	2'572'510.89	72'510.89	2.9
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	908'219.00	910'000	912'795.00	2'795.00	0.3
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	698'630.00	703'200	702'150.00	-1'050.00	-0.1
Autres dédommagements	469'661.10	575'600	438'950.30	-136'649.70	-23.7
<b>Total</b>	<b>292'949'835.26</b>	<b>309'614'100</b>	<b>308'635'886.89</b>	<b>-978'213.11</b>	<b>-0.3</b>

S'agissant de l'ensemble constitué de la participation cohésion sociale (-CHF 6.1 millions) et de la contribution au Fonds de péréquation intercommunal (+CHF 9.0 millions), il convient de préciser que, y compris les correctifs 2020 intervenus dans les comptes 2021, l'on aboutit globalement à une péjoration du budget de CHF 17.8 millions, les revenus y relatifs (figurant sous le chapitre 45) étant restés en deçà du budget de quelque CHF 14.9 millions (retour lié à la population et aux thématiques inférieurs au budget).

S'agissant de la participation aux entreprises de transports, l'écart par rapport au budget s'explique par une prise en charge accrue du déficit par la Confédération et le Canton suite à la pandémie.

S'agissant des frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat, la hausse est due à l'augmentation du volume d'impôts mis en compte.



**36 Subventions accordées****-CHF 6.2 millions ou -4.8%**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme suit :

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	61'441'219.92	66'365'700	61'278'726.86	-5'086'973.14	-7.7
Sécurité et économie	1'741'780.35	2'365'700	2'101'011.20	-264'688.80	-11.2
Sports et cohésion sociale	24'765'860.31	27'332'300	26'228'064.96	-1'104'235.04	-4.0
Logement, environnement et architecture	4'387'895.35	3'095'600	3'855'982.17	760'382.17	24.6
Enfance, jeunesse et quartiers	16'343'321.20	16'642'600	16'634'598.27	-8'001.73	0.0
Finances et mobilité	10'970'367.52	11'641'900	11'148'898.53	-493'001.47	-4.2
Services industriels	123'832.80	0	17'500.00	17'500.00	-
<b>Total</b>	<b>119'774'277.45</b>	<b>127'443'800</b>	<b>121'264'781.99</b>	<b>-6'179'018.01</b>	<b>-4.8</b>

A la Direction culture et développement urbain, au Secrétariat général CD, trois éléments expliquent la baisse de CHF 5.1 millions : Un montant de CHF 3.1 millions accordé dans le cadre du préavis N°2020/35 « Soutien au commerce lausannois » n'a pas été dépensé. La subvention budgétée de CHF 5.2 millions pour Beaulieu accordée dans le cadre du préavis n°2018/60 n'a pas été intégralement versée compte tenu de l'évolution des travaux sur le site de Beaulieu (-CHF 1.1 million). Finalement, la subvention extraordinaire budgétée de CHF 0.6 million pour Lausanne Tourisme en lien avec la crise sanitaire n'a pas été versée.

A la Direction sécurité et économie, la baisse s'explique par une diminution de la subvention à la Fondation pour le commerce lausannois (-CHF 0.2 million).

A la Direction sport et cohésion sociale, la baisse s'explique principalement par une diminution des prestations en faveur des manifestations sportives due à la crise sanitaire. Au service des sports, il est à relever encore que le solde du crédit spécial de CHF 3 millions accordé par le Conseil communal pour soutenir le monde du sport (CHF 2 millions) a été attribué à une nouvelle provision pour le soutien au monde sportif lausannois, CHF 1 million ayant été versé à différents bénéficiaires en 2021.

A la Direction Logement, environnement et architecture, au Service du logement et des gérances, les participations aux charges d'intérêts des sociétés immobilières sont globalement restées en dessous des prévisions (CHF 0.9 million). Par ailleurs, pour soutenir le tissu économique, la Ville a renoncé à la perception de loyers commerciaux dans plusieurs services pour un montant total de CHF 1.7 million.

A la Direction finances et mobilité, la diminution de la subvention 80 de CHF 0.3 million explique l'essentiel de cette baisse.

Globalement, dans l'ensemble de la Ville, la diminution observée s'explique par l'annulation de nombreuses manifestations ou autres en raison de la crise sanitaire.

**38 Attributions aux réserves****+CHF 31.3 millions ou +122.6%**

	<b>Comptes 2020</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart (+/-) B2021 - C2021</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Fonds de risques pour institutions culturelles	1'773'530.00	50'000	233'414.44	183'414.44	366.8
Fonds d'invest. pour les productions culturelles	100'000.00	50'000	50'000.00	0	0.0
Fonds COVID-19 en soutien de la culture	1'550'000.00	0	1'544.00	1'544	-
Fonds de régularisation des loyers	233'286.00	123'300	645'975.50	522'675.50	423.9
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0.00	0	101'278.97	101'278.97	-
Fonds de réserve général du SSL	539'982.26	0	621'983.39	621'983.39	-
Fonds du Service de l'eau	21'436'564.02	9'275'800	23'694'665.12	14'418'865.12	155.4
Fonds pour le Plan climat	0.00	0	80'697.05	80'697.05	-
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	0.00	0	2'122'315.52	2'122'315.52	-
Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes	0.00	0	7'403'382.05	7'403'382.05	-
Fonds pour risques génériques financiers	14'600'149.75	0	7'000'000.00	7'000'000.00	-
Fonds des SIL (hors Fonds pour le plan climat)	13'090'979.59	16'020'700	14'857'578.85	-1'163'121.15	-7.3
<b>Total</b>	<b>53'324'491.62</b>	<b>25'519'800</b>	<b>56'812'834.89</b>	<b>31'293'034.89</b>	<b>122.6</b>

Au Service de l'eau, les résultats d'exploitation de l'unité Eau potable et des unités liées à l'épuration des eaux ont entraîné des attributions supplémentaires, respectivement CHF 11.4 millions au Fonds de réserve et de renouvellement du Service et CHF 3 millions au Fonds de péréquation de la STEP.

Au Service des écoles et du parascolaire, CHF 2.1 millions ont été attribué au Fonds pour l'entretien des bâtiments scolaires en application du Plan climat.

Au Service des finances, un versement de CHF 7.4 millions a été effectué dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs des placements, prêts et participations permanentes suite à la réévaluation de la participation dans Romande Energie Holding (CHF 6.8 millions) et dans la Banque cantonale vaudoise (CHF 0.6 million), en application des directives en vigueur. Un montant identique a été comptabilisé sous le poste « Revenus des capitaux du patrimoine financier » (voir groupe 42 ci-dessous). D'autre part, un montant de CHF 7 millions a été versé dans le Fonds pour risques génériques financiers en lien avec la participation à la cohésion sociale et le retour des dépenses thématiques (transport et routes) afin de prendre en considération les différences entre les acomptes et les décomptes 2021.

Aux Services industriels, la baisse s'explique principalement par des attributions nettes moindres dans les fonds de différence de couverture du gaz (-CHF 3.4 millions), mais supérieures dans ceux du chauffage à distance (+CHF 1.9 million) et de l'électricité (+CHF 0.6 million).

**39 Imputations internes****49****-CHF 1.4 million ou -1.3%**

Ce poste n'entraîne pas de commentaire particulier.

## 4 REVENUS

### 40 Impôts

**+CHF 73.2 millions ou +14.7%**

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
	CHF	CHF	CHF
<b>Total</b>	<b>540'802'909.94</b>	<b>496'800'000</b>	<b>569'999'595.82</b>
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>383'183'604.09</u>	<u>370'800'000</u>	<u>396'841'605.17</u>
- sur le revenu	337'612'524.48	326'200'000	340'234'639.02
- sur la fortune	39'572'236.31	39'000'000	49'706'320.86
- perçu des étrangers	5'562'328.78	5'100'000	6'608'887.44
- à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	436'514.52	500'000	291'757.85
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>81'194'590.95</u>	<u>51'900'000</u>	<u>82'184'342.75</u>
Produit des autres impôts :	<u>76'424'714.90</u>	<u>74'100'000</u>	<u>90'973'647.90</u>
- foncier	42'927'610.15	40'200'000	45'109'690.15
- complémentaire sur les immeubles	6'699'861.25	5'500'000	6'198'102.40
- Droits de mutation sur les transf. imm.	11'894'547.55	9'000'000	13'693'939.90
Produit de l'impôt :			
- sur les successions et les donations	12'289'230.40	15'000'000	22'230'070.30
- sur les divertissements	2'224'265.55	4'000'000	3'361'395.15
- sur les chiens	389'200.00	400'000	380'450.00

Les recettes fiscales sont globalement en amélioration de CHF 29.2 millions par rapport aux comptes 2020. Cela est principalement dû à l'imposition sur la fortune des personnes physiques (+CHF 10.1 millions), aux impôts fonciers et droits de mutation (+CHF 3.5 millions) et à l'impôt sur les successions et donations (+CHF 9.9 millions).

#### Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2021 a atteint CHF 396.8 millions, soit une augmentation de CHF 13.7 millions (+3.6%) par rapport aux comptes 2020.

Au 31 décembre 2021, l'ACI déclarait que 99.98% des contribuables lausannois étaient taxés pour 2015, 99.92% pour 2016, 99.54% pour 2017, 98.84% pour 2018, 97.00% pour 2019 et 86.12% pour 2020.

Les impôts comptabilisés en 2021 correspondent aux acomptes facturés (ainsi que les impôts à la source) pour la dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2020 (chiffres en millions de CHF) :

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
2012 et antérieurs	2.8	2.6
2013	1.0	0.7
2014	0.8	0.8
2015	1.4	1.1
2016	0.8	2.8
2017	2.0	5.0
2018	3.4	4.1
2019	46.8	8.4
2020	324.2	44.6
2021	0.0	326.7
	<u>383.2</u>	<u>396.8</u>

### Personnes morales

Les recettes fiscales augmentent de CHF 1 million par rapport aux comptes 2020 et s'inscrivent dans la stabilité.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2020 et en 2021 (chiffres en millions de CHF) additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes :

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
2014 et antérieurs	-0.5	-0.2
2015	1.8	0.4
2016	0.7	1.3
2017	0.0	0.2
2018	3.4	0.9
2019	7.6	7.4
2020	61.7	0.2
2021	6.5	64.1
2022	0.0	7.9
	<u>81.2</u>	<u>82.2</u>

### Autres impôts

L'impôt sur les successions et les donations est supérieur de CHF 7.2 millions par rapport au budget et de CHF 9.9 millions par rapport aux comptes 2020. Les impôts fonciers, quant à eux, sont en hausse de CHF 5.6 millions par rapport au budget, de même que les droits de mutations sur les transferts immobiliers (+CHF 4.7 millions). La baisse de CHF 0.6 million de l'impôt sur les divertissements est encore essentiellement liée à la crise du COVID-19.

**41 Patentes, concessions****-CHF 1.1 million ou -33.9%**

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes, concessions	2'384'783.50	3'295'000	2'178'087.35	-1'116'912.65	-33.9

La diminution s'explique principalement par les restrictions d'ouvertures des établissements publics liées au COVID-19 entraînant une forte baisse des demandes d'heures de prolongation (-CHF 0.7 million).

**42 Revenus des biens****+CHF 1.7 million ou +1.5%**

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts, prêts et participations	13'947'225.93	12'278'100	22'793'107.95	10'515'007.95	85.6
Revenu des immeubles du patrimoine financier	37'730'389.89	40'798'900	39'242'507.11	-1'556'392.89	-3.8
Revenu des biens du patrimoine administratif	45'935'634.67	51'768'400	48'598'164.82	-3'170'235.18	-6.1
Autres revenus	7'204'874.55	11'476'500	7'435'387.30	-4'041'112.70	-35.2
<b>Total</b>	<b>104'818'125.04</b>	<b>116'321'900</b>	<b>118'069'167.18</b>	<b>1'747'267.18</b>	<b>1.5</b>

Sous le poste « Intérêts, prêts et participations », au Service des finances, deux éléments significatifs sont à relever : les dividendes provenant de Gaznat S.A. (+CHF 2 millions) et de EOS Holding (+CHF 1.2 million), la comptabilisation sous ce poste des plus-values constatées au 31 décembre des participations dans la société Romande Energie Holding (+CHF 6.8 millions) et la Banque cantonale vaudoise BCV (+CHF 0.6 million).

Sous le poste « Revenu des immeubles du patrimoine financier (PF) » et « Revenus des immeubles du patrimoine administratif (PA) », la baisse s'explique, au Service des parcs et domaines, par la diminution des ventes de vin suite à la fermeture des établissements publics en raison de la crise sanitaire (-CHF 0.4 million), au Service du logement et des gérances, par une insuffisance de revenus en raison principalement de report de mise en location de plusieurs bâtiments (lié à l'avancement des travaux d'assainissement) et des reports de facturation de droits de superficie, au Service des sports, par la diminution de locations en raison de la crise sanitaire (-CHF 0.5 million) (patinoires, terrains de football, centres omnisports, exonérations de loyers) et, finalement, au Service des routes et de la mobilité, par la diminution des revenus du stationnement et autres revenus du patrimoine administratif (-CHF 2.6 millions) à mettre en lien avec la crise sanitaire.

Sous le poste « Autres revenus », la diminution résulte de plusieurs éléments : au Service des finances, d'une dissolution partielle de la provision pour débiteurs (+CHF 1.6 million) et de la dissolution de la provision Equitas (+CHF 0.1 million) et, au Secrétariat général de la Direction culture et développement urbain, de la régularisation de la provision créée en 2020 dans le cadre du préavis N° 2020/35 « Soutien au pouvoir d'achat des ménages et au commerce de proximité » (+CHF 0.6 million). Aux Services industriel, la refacturation aux TL des désinvestissements requis dans le cadre du projet Axes Forts n'a pas été réalisée suite au retard pris par le projet (-CHF 7.5 millions) (en contrepartie, des amortissements d'un montant identique n'ont pas été réalisés (voir groupe 31 ci-avant)).

**43 Taxes, ventes et prestations facturées +CHF 13.2 millions ou +2.0%**

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Taxes, redevances et prestations de services	270'291'598.14	299'943'400	293'672'668.51	-6'270'731	-2.1
Ventes diverses (hors ventes d'énergie des SIL)	57'837'662.44	59'216'400	61'765'741.95	2'549'342	4.3
Frais facturés à des tiers, remboursements	9'078'611.31	10'928'100	10'578'419.25	-349'681	-3.2
Amendes	21'994'448.04	28'685'000	21'142'371.66	-7'542'628	-26.3
Autres contributions	35'910'782.86	29'230'900	31'975'572.34	2'744'672	9.4
Sous-total	395'113'102.79	428'003'800	419'134'773.71	-8'869'026	-2.1
Ventes d'énergie des SIL (électricité, gaz, C&D et contracting énergétique)	246'002'887.05	222'030'800	244'101'465.10	22'070'665	9.9
<b>Total</b>	<b>641'115'989.84</b>	<b>650'034'600</b>	<b>663'236'238.81</b>	<b>13'201'639</b>	<b>2.0</b>

L'augmentation constatée sous ce poste résulte principalement des ventes d'énergie des SIL à mettre en relation avec une augmentation des achats d'énergie constatée au poste 31.

De manière détaillée, voici les autres principaux écarts qui peuvent être mis en exergue dans ce chapitre :

(en millions de CHF)

— Corps de police – Amendes	-7.4
— Service de l'eau – Taxes uniques de raccordement	+1.3
— Service de l'eau – Ventes eau et raccordements	+1.6
— Service des sports – Diminution des entrées et des ventes d'articles en raison de la pandémie et la fermeture des piscines et patinoires	-1.1
— Service de la propreté urbaine – gestion des déchets urbains – ventes	+1.6
— Service du personnel – changement de méthode de comptabilisation de la participation du personnel aux assurances (voir poste 30 ci-avant)	-2.7
— SIL – Imputation des heures aux crédits d'investissements	+2.1
— SIL – Réduction des recettes de la distribution d'électricité	-1.6
— SIL – Réduction des recettes multimédia	-1.6

**44 Part à des recettes sans affectation +CHF 5.4 millions ou +76.9%**

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	12'773'118.10	7'000'000	12'379'655.10	5'379'655.10	76.9

L'impôt sur les gains immobiliers, sujet à fluctuation, a dépassé le budget de CHF 5.4 millions.

## 45 Dédommagements de collectivités publiques -CHF 15.5 millions ou -4.7%

	Comptes	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2020	2021	2021	B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	227'569'631.94	219'700'000	204'787'749.54	-14'912'250.46	-6.8
Facturation à l'Académie de police de Savatan	566'130.45	800'000	629'920.00	-170'080.00	-21.3
Participations diverses au Service de protection et sauvetage (hors dispositif sanitaire)	9'799'183.35	9'922'600	9'891'989.05	-30'610.95	-0.3
Participation cantonale aux charges du dispositif sanitaire (ambulances)	2'613'038.59	2'819'800	2'221'963.59	-597'836.41	-21.2
Participation cantonale à l'aide au logement	407'709.50	440'000	409'630.50	-30'369.50	-6.9
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	4'582'218.66	4'555'300	3'827'850.03	-727'449.97	-16.0
Participations diverses aux charges du Service social	29'392'317.94	28'495'900	29'965'480.66	1'469'580.66	5.2
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP et de l'unité spécialisée ORP-CSR	13'079'660.53	14'345'300	13'805'314.12	-539'985.88	-3.8
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'430'537.95	6'795'100	6'780'153.60	-14'946.40	-0.2
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	15'278'629.75	14'309'400	15'756'292.00	1'446'892.00	10.1
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	17'348'007.82	18'398'000	18'102'889.97	-295'110.03	-1.6
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	6'881'329.40	9'553'000	8'618'393.77	-934'606.23	-9.8
Autres dédommagements	2'996'991.09	3'837'500	3'634'624	-202'876.25	-5.3
<b>Total</b>	<b>336'945'386.97</b>	<b>333'971'900</b>	<b>318'432'250.58</b>	<b>-15'539'649.42</b>	<b>-4.7</b>

S'agissant de la péréquation intercommunale, le retour du Fonds de péréquation et des dépenses thématiques a été inférieur au budget (-CHF 14.9 millions) compte tenu de la part thématique « Transports et routes » (-CHF 11 millions) et du retour du Fonds de péréquation (-CHF 3.9 millions).

Au Service de protection et sauvetage, la participation versée par la Direction générale de la santé pour couvrir l'excédent de charges de l'entité Ambulance est inférieur de CHF 0.6 million.

Au Service de l'eau, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes.

**46 Subventions acquises****+CHF 0.6 million ou +14.8%**

Le détail de ce chapitre se présente comme suit :

	Comptes	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2020	2021	2021	B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts, parcs et domaines	324'989.53	263'300	384'638.91	121'338.91	46.1
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	918'170.00	828'200	838'170.00	9'970.00	1.2
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	459'774.65	539'300	472'369.30	-66'930.70	-12.4
Subventions de l'Etat au Service des routes et de la mobilité	264'567.55	270'000	246'372.90	-23'627.10	-8.8
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	1'889'700.00	1'803'000	1'918'000.00	115'000.00	6.4
Subventions de la Confédération pour des projets aux SIL	640'547.92	327'000	566'642.72	239'642.72	73.3
Autres subventions	195'791	171'500	396'372	224'872.29	131.1
<b>Total</b>	<b>4'693'540.65</b>	<b>4'202'300</b>	<b>4'822'566.12</b>	<b>620'266.12</b>	<b>14.8</b>

Au Service de secours et incendie, la subvention versée par l'ECA est liée à l'écolage des aspirants qui s'est avéré moindre que prévu, l'école 2020 n'ayant pas été à son terme.

Au Service des routes et de la mobilité, la participation du Canton aux projets d'entretien routier est calculée sur la base des coûts effectifs des projets.



**48 Prélèvements sur les réserves****-CHF 25.6 millions ou -52.0%**

	<b>Comptes 2020</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart (+/-) B2021 - C2021</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Fonds de risques pour institutions culturelles	0.00	0	94'722.00	94'722.00	-
Fonds d'invest. pour les productions culturelles	0.00	0	50'000.00	50'000.00	-
Fonds COVID-19 en soutien de la culture	394'754.95	0	891'243.75	891'243.75	-
Fonds du Service de l'eau	5'557'380.53	15'559'700	9'053'344.99	-6'506'355.01	-41.8
Fonds de réserve générale du SSL	0.00	0	84'660.45	84'660.45	-
Fonds de rénovation d'immeubles	4'286'029.24	6'537'800	3'397'459.94	-3'140'340.06	-48.0
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	657'088.90	535'100	247'781.20	-287'318.80	-53.7
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	550'824.18	2'706'900	0.00	-2'706'900.00	-100.0
Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs	3'198'482.40	0	142'000.00	142'000.00	-
Fonds des SiL	5'587'010.19	23'921'100	9'704'811.37	-14'216'288.63	-59.4
<b>Total</b>	<b>20'231'570.39</b>	<b>49'260'600</b>	<b>23'666'023.70</b>	<b>-25'594'576.30</b>	<b>-52.0</b>

Au Service de la culture et au Service des bibliothèques et archives de la Ville, des prélèvements non budgétés pour un montant total de CHF 1 million ont été effectués dans le cadre des mesures de soutien culturel et de soutien au secteur du livre (préavis N° 2020/19).

Au Service de l'eau, à l'Unité Evacuation eaux claires et usées, un prélèvement budgété de CHF 4.2 millions n'a pas été comptabilisé suite à un résultat d'exercice meilleur que prévu. A l'Unité Eau potable, la différence de -CHF 2.3 millions s'explique par des retards pris dans des projets d'investissements notamment le remplacement de la conduite du Pays-d'Enhaut à Blonay, la réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut et la construction d'une nouvelle cuve au réservoir des Dailles. Ces projets sont financés par prélèvement dans les fonds de réserve et de renouvellement du Service.

Au Service du logement et des gérances, l'écart s'explique par une diminution de la neutralisation des impacts financiers dû aux reports de travaux en lien avec le crédit d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments du patrimoine financier (préavis N° 2015/50) (voir poste 33 ci-avant).

Au Service de la propreté urbaine, à l'Unité gestion des déchets, le résultat d'exploitation a entraîné un prélèvement moindre dans le Fonds de réserve pour la gestion de déchets.

Au Service des finances, un prélèvement de CHF 0.1 million a été effectué dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs suite à l'amortissement d'une participation aux Services industriels. Un amortissement du patrimoine financier d'un montant identique a également été réalisé (voir également poste 33 ci-avant).

Enfin, aux Services industriels, les écarts principaux par rapport au budget sont les suivants : divers Fonds de péréquation (-CHF 13.6 millions), Fonds de réserve et de renouvellement de l'électricité de Lavey (-CHF 4.6 millions), Fonds de différence de couverture pour la vente d'énergie électrique (+CHF 6.4 millions), divers Fonds de réserve de renouvellement (-CHF 2.1 millions).

## 5.1.2 Comptes des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

<b>INVESTISSEMENTS NETS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	124'223'764.68	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	9'945'283.74	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)	497'770.89	
Prêts et participations permanentes	26'941'492.68	1'808'012.75
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	2'041'537.23	
Subventions et recettes pour investissements		19'762'286.45
Transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier		3'422'080.03
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		819'081.05
<b>Investissements nets</b>		<b>137'838'388.94</b>
Sous-total	<u>163'649'849.22</u>	<u>163'649'849.22</u>
<b>FINANCEMENT</b>		
Investissements nets	137'838'388.94	
Amortissement du patrimoine administratif		126'597'002.48
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	11'448'510.92	
Augmentation des provisions		33'146'811.19
<b>Excédent d'autofinancement</b>	<b>10'456'913.81</b>	
	<u>159'743'813.67</u>	<u>159'743'813.67</u>

Les investissements du patrimoine administratif se sont élevés à CHF 163.6 millions au brut (CHF 137.8 millions au net) soit CHF 68 millions en dessous du chiffre prévu au budget (CHF 231.6 millions). Ceci s'explique par des décalages de projets ou des dépenses annuelles inférieures au plan des investissements.

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à un montant de CHF 148.3 millions et permet de couvrir l'intégralité des investissements de la Ville.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2021 :

	<b>Tranche annuelle budgétisée</b>	<b>Dépenses 2021</b>
	<i>(en millions de CHF)</i>	
<b><u>Culture et développement urbain</u></b>		
Rénovation du cinéma Capitole	1.0	1.9
Capital-actions de Beaulieu S.A.	0.0	22.9
<b><u>Sécurité et économie</u></b>		
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	5.8	5.7
Remplacement des appareils POLYCOM	0.8	1.2
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	4.7	2.6
Remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre	1.1	1.1
Nouvelle usine de production d'eau potable « Saint-Sulpice II »	1.5	2.2
<b><u>Sports et cohésion sociale</u></b>		
Assainissement et entretien des installations sportives	1.0	1.4
<b><u>Logement, environnement et architecture</u></b>		
Infrastructure multimodale de la place de la Gare	0.7	1.4
Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines	1.7	1.8
Entretien et importants travaux de remise en état de bâtiments du PA et du PF	7.0	2.7
Théâtre de Vidy-Lausanne – Rénovation et agrandissement du bâtiment	13.1	9.2
Evolution RECOLTE 2019-2023	1.6	1.7
<b><u>Enfance, jeunesse et quartiers</u></b>		
Collège de l'Eglantine – Construction d'une extension du collège	1.3	2.7
Construction du complexe scolaire du quartier des Fiches, école de Riant-Pré	3.1	1.6
Collège du Belvédère – Nouveaux locaux scolaires et salle de gym	5.0	7.0
Collège de Béthusy – Construction de 16 classes	4.6	4.8
Collège de St-Roch – Assainissement et rénovation	5.8	4.6
Rénovation, assainissement et optimisation des bâtiments scolaires	4.2	1.3
<b><u>Finances et mobilité</u></b>		
Rénovation et extension de la voirie	11.8	7.2
Mobilité - Projets Axes forts et PALM	16.3	4.4
<b><u>Services industriels</u></b>		
Remplacements et extensions ordinaires	11.6	13.0
Plan lumière Lausanne	3.4	2.1
Système d'information géographique pour les réseaux des SIL	0.3	1.0
Construction d'une seconde chaudière dans la chaufferie de la STEP	1.5	1.5
Renouvellement du réseau de distribution électrique	17.9	16.7
Déploiement des compteurs électriques intelligents (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> volets)	4.8	2.6
<b><u>Métamorphose</u></b>		
Plaines-du-Loup – PPA pour espaces publics et le parc du Loup	2.5	3.3
Plaines-du-Loup – Construction d'une école primaire de 16 classes	5.3	3.7

### 5.1.3 Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2021, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021	Variation
Dette bancaire	2'540.2	2'542.6	+ 2.4
Endettement net	1'997.0	1'995.3	- 1.7

Il s'agit de rappeler que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à CHF 2.4 milliards.

### 5.1.4 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis. Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

## ACTIF

**Patrimoine financier** **953'465'568.38**

**10 Disponibilités** (caisse, comptes postaux et banques) **6'762'094.86**

**112 Impôts à encaisser** **125'259'050.11**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'ACI, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2021 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2021 mais non encore encaissés au 31 décembre 2021.

**115 Débiteurs** **166'060'361.78**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2021.

**120 Titres** **119'115'137.63**

L'augmentation de ce poste de CHF 10.8 millions par rapport à 2020 est due principalement à l'augmentation du capital-actions de CHF 3.5 millions de la société SI-REN S.A. et à une plus-value de CHF 6.8 millions liée à la réévaluation des actions de Romande Energie Holding S.A. à leur valeur vénale au 31.12.2021.

**122 Prêts** **25'384'137.15**

Ce montant correspond essentiellement au solde du prêt octroyé à LFO S.A. (Lausanne Fibre Optique) pour le paiement du rachat du réseau de la Ville, présenté distinctement sous ce chapitre dans un but de transparence.

**123 Immeubles** **423'261'103.79**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2020 (+CHF 34.4 millions) résulte principalement des acquisitions effectuées en 2021

**129 Autres placements** (stock de vin et contracting énergétique)  
**10'853'602.88**

**13 Actifs transitoires** **76'770'080.18**

Sont compris dans cette position, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2021 encaissés au début 2022.

**Patrimoine administratif 1'284'043'358.68**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de CHF) :

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2021		1'272'802
Investissements bruts		163'650
		<u>1'436'452</u>
dont à déduire :		
– Recettes d'investissements	25'811	
– Amortissements	126'597	152'408
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>		<u><u>1'284'043</u></u>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

**14 Investissements du patrimoine administratif 1'130'952'844.68**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels et des patrimoines autofinancés (services de l'eau et de la propreté urbaine) pour CHF 685 millions.

En application du règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

**15 Prêts et participations permanentes 141'866'232.56**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

**16 Subventions d'investissements 9'832'590.01**

L'essentiel de ce poste concerne la subvention pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

**17 Autres dépenses à amortir 1'391'691.43**

Sous ce titre figurent des comptes d'attente et crédits d'étude jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 « Investissements » ou de leur amortissement.

**18 Avances aux financements spéciaux 8'099'949.56**

Ce montant correspond à une avance de CHF 3.7 millions pour le Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité et une de CHF 4.4 millions pour le Fond de péréquation pour la vente d'énergie électrique.

**19 Découvert 1'065'020'607.68**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de CHF) :

Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2021		1'053'572
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2021		11'449
Etat au 31 décembre 2021		<u><u>1'065'021</u></u>

La valeur des immeubles et des DDP inscrits au patrimoine financier figure actuellement au bilan pour CHF 423 millions (voir chapitre 123 du bilan). Une réserve latente de CHF 450 millions est à considérer sur ces objets suite au travail d'estimation à la valeur de marché réalisé par la Commission immobilière.

**PASSIF**

**20 Engagements courants (créanciers essentiellement) 120'929'388.94**

**21 Dettes à court terme 714'900'000.00**

Cette position englobe, d'une part, l'ensemble des prêts à court terme d'une durée inférieure à 12 mois (CHF 514.9 millions) et, d'autre part, l'ensemble des dettes à moyen et long termes dont le dénouement est prévu à court terme (CHF 200 millions). Parmi ces montants, CHF 400 millions concernent des emprunts à court terme liés à des swaps de taux d'intérêts.

**22 Dettes à moyen et à long termes 1'827'662'500.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2021, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
<b>Emprunt effectué</b>			
Emprunt public	100'000'000	0.5400	2021 - 2062
<b>Total</b>	<b>100'000'000</b>		
<b>Remboursements</b>			
Emprunt privé	100'000'000	3.3500	2008 - 2021
Amortissement financier	5'000		
<b>Total</b>	<b>100'005'000</b>		
<b>Emprunts échus dans l'exercice suivant et présentés à court terme</b>			
Emprunt public	100'000'000	1.6250	2011 - 2022
Emprunt public	100'000'000	1.0000	2014 - 2022
<b>Total</b>	<b>200'000'000</b>		

**233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique 36'330'324.36**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs Fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville. L'augmentation de ce poste de CHF 7 millions s'explique principalement par la création d'un nouveau Fonds communal de la Ville de Lausanne pour le soutien des acteurs économiques victimes de la crise économique induite par le coronavirus (+CHF 6 millions).

**24 Provisions 128'292'344.71**

L'augmentation de ce poste (+CHF 4.3 millions) s'explique par plusieurs éléments : Par l'augmentation de CHF 5 millions de la provision pour péréquation (retour solidarité), par la création d'une nouvelle provision pour le soutien au monde sportif lausannois (+CHF 2 millions) et par la dissolution de la provision pour soutien aux commerçants lausannois (-CHF 2.9 millions).

**25 Passifs transitoires 135'806'483.69**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2021 ou des recettes perçues d'avance.

**28 Fonds de renouvellement et réserve 346'708'442.60**

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. Les mouvements significatifs enregistrés sous ce poste (+CHF 33.9 millions) sont, au Service des finances, un

versement de CHF 7 millions dans le Fonds pour risques génériques financiers et de 7.3 millions dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes), au Service de l'eau, une attribution nette de CHF 14.7 millions (+CHF 12.6 millions dans le Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint-Sulpice, +CHF 3 millions dans le Fonds de péréquation de la STEP et Eaux usées et - CHF 0.9 million dans le Fonds de réserve et de renouvellement du service), au Service du logement et des gérances, des prélèvements de CHF 2.9 millions dans le Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier, au Service des écoles primaires et secondaires, des attributions nettes de CHF 1.9 million dans le Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires et, aux Services industriels, des versements nets de CHF 5.9 millions (pour plus de détails voir postes 38 et 48 ci-avant).

## **6. Unification des pratiques liées aux validations des changements de statuts des fondations municipales**

Par le présent préavis, la Municipalité propose à votre Conseil d'unifier les pratiques liées aux validations des changements de statuts des fondations dites municipales, qui régissent les institutions culturelles subventionnées par la Ville de Lausanne. Elle propose en conséquence la modification des statuts de trois fondations, désignant la Municipalité comme autorité de validation des changements des statuts concernés.

### *6.1 Préambule*

Dès les années 1980, la Municipalité de Lausanne a pris part à la constitution de plusieurs fondations afin de gérer et exploiter des institutions culturelles de premier plan et afin d'assurer leur existence.

Ainsi, des fondations ont été créées par la Municipalité au cours des quatre dernières décennies pour les institutions culturelles suivantes :

- La Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) ;
- La Fondation Béjart Ballet Lausanne ;
- La Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (Opéra de Lausanne) ;
- La Fondation du Festival de la Cité ;
- La Fondation pour les musiques actuelles (Les Docks) ;
- La Fondation Arsenic ;
- La Fondation du Petit Théâtre ;
- La Fondation Capitole ;
- La Fondation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

### *6.2 Validation de la modification des statuts*

#### **6.2.1 Mentions dans les statuts des fondations**

Les fondations disposent toutes, dans leurs statuts, d'un chapitre dédié aux modifications des statuts.

Dans ce chapitre, il n'existe pas d'unité entre les différentes fondations pour mentionner les validations des changements de statuts. À ce jour, il existe deux alternatives : soit les modifications des statuts doivent être validées par la Municipalité de Lausanne, soit par le Conseil communal de Lausanne.

Actuellement, des validations du Conseil communal sont exigées pour la Fondation pour l'art dramatique, la Fondation Béjart Ballet Lausanne et la Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique. Des validations de la Municipalité sont exigées pour le Festival de la Cité, la Fondation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, la Fondation pour les Musiques Actuelles, la Fondation Arsenic, la Fondation du Petit Théâtre et la Fondation Capitole.

La Municipalité propose d'unifier ces mentions liées aux validations de changements de statuts des fondations d'institutions culturelles subventionnées par la Ville de Lausanne en mentionnant uniquement la Municipalité dans l'ensemble des statuts des fondations.

#### 6.2.2 Eléments susceptibles d'être modifiés

Certains éléments, qui ne modifient pas la mission des fondations, sont susceptibles de devoir être modifiés au cours du temps pour s'adapter aux réalités structurelles des institutions ou plus généralement aux réalités sociétales.

Il s'agit par exemple d'éléments liés à la terminologie, à l'écriture inclusive, aux formalités internes, aux changements structurels internes mineurs, à la durée des mandats, à l'âge maximum des membres, à l'adaptation des organes de gouvernance ou encore aux modifications liées aux représentations de droit. Un processus de validation par la Municipalité uniquement de ce type de changements mineurs permettra un traitement plus souple et rapide.

Dans tous les cas, toute modification des statuts est soumise à l'Autorité de surveillance des fondations pour approbation définitive. Dans ce contexte, tous les changements majeurs, notamment en lien avec la mission et les buts, ne sont en principe pas acceptés.

### 7. Impact sur le développement durable

Ce préavis n'a aucun impact sur le développement durable.

### 8. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

### 9. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2022/11 de la Municipalité, du 28 avril 2022 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver les comptes de 2021 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2022/11, du 28 avril 2022 ;
2. d'autoriser la Municipalité à valider les changements des statuts de la Fondation pour l'art dramatique, au profit d'une disposition modifiée dans les statuts de ladite fondation lui conférant cette compétence ;
3. d'autoriser la Municipalité à valider les changements des statuts de la Fondation Béjart Ballet Lausanne, au profit d'une disposition modifiée dans les statuts de ladite fondation lui conférant cette compétence ;
4. d'autoriser la Municipalité à valider les changements des statuts de la Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique au profit d'une disposition modifiée dans les statuts de ladite fondation lui conférant cette compétence.



Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod

Le secrétaire  
Simon Affolter

- Annexes :
1. Bilan général
  2. Annexe au bilan
  3. Impacts COVID aux C2021
  4. Statuts des fondations (4.1 statuts Vidy, 4.2 statuts Opéra, 4.3 statuts BBL)